

Par décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1425 correspondant au 26 janvier 2005, il est mis fin aux fonctions de conseillers, exercées par Mme et MM. :

— Farida Aberkane, conseiller à la Cour de Constantine ;

— Hacène Bouarroudj, conseiller à la Cour de Sétif ;

— Omar Meziane, conseiller à la Cour de Mostaganem ;

— Abderrahim Bouchenaki, conseiller à la Cour d'Oran ;

admis à la retraite.

Par décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1425 correspondant au 26 janvier 2005, il est mis fin, à compter du 1er octobre 2003, aux fonctions de substitut général à la cour de Tizi Ouzou, exercées par M. Mohand Mahrez, admis à la retraite.

Par décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1425 correspondant au 26 janvier 2005, il est mis fin aux fonctions de procureurs de la République adjoints près les tribunaux suivants, exercées par MM. :

— Houcine Belgrainet, procureur de la République adjoint près le tribunal d'Aflou ;

— Ahcène Boukhenfra, procureur de la République adjoint près le tribunal de Batna ;

— Khaled Berrezoug, procureur de la République adjoint près le tribunal de Sidi Bel Abbès ;

— Saad-Eddine Krid, procureur de la République adjoint près le tribunal de Constantine ;

admis à la retraite.

Par décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1425 correspondant au 26 janvier 2005, il est mis fin aux fonctions de procureur de la République adjoint au tribunal de Mers El Kébir, exercées par M. Mohamed Hasnaoui, admis à la retraite.

Par décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1425 correspondant au 26 janvier 2005, il est mis fin aux fonctions de procureur de la République adjoint au tribunal de Sidi Okba, exercées par M. Rafik Menasria.

Par décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1425 correspondant au 26 janvier 2005, il est mis fin aux fonctions de procureur de la République adjoint au tribunal de Hassi Bahbah (Djelfa), exercées par M. Messaoud Naoui.

Par décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1425 correspondant au 26 janvier 2005, il est mis fin, à compter du 6 mai 2004, aux fonctions de procureur de la République adjoint au tribunal de Ouargla exercées par M. Bachir Klaoua, décédé.

Par décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1425 correspondant au 26 janvier 2005, il est mis fin, à compter du 13 avril 2004, aux fonctions de juge près le tribunal d'Akbou exercées par M. Mohamed Boussalem, décédé.

Par décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1425 correspondant au 26 janvier 2005, il est mis fin aux fonctions de magistrats, exercées par Mmes. et MM. :

— Chérif Ahriche ;

— Abdenacer Benameur ;

— Abdelhamid Berrehal ;

— Youcef Bourriche ;

— Youcef Braoui ;

— Youcef Chabane ;

— Siham Hamroun ;

— Farida Khechaf ;

— Nabila Miradi.

Décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1425 correspondant au 26 janvier 2005 portant nomination du chef de cabinet du ministre de la justice, garde des sceaux.

Par décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1425 correspondant au 26 janvier 2005, M. Abdelkader Sahraoui est nommé chef de cabinet du ministre de la justice, garde des sceaux.

Décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1425 correspondant au 26 janvier 2005 portant nomination d'un directeur d'études au ministère de la justice.

Par décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1425 correspondant au 26 janvier 2005, M. Mohamed Guettouche est nommé directeur d'études au ministère de la justice.

Décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1425 correspondant au 26 janvier 2005 portant nomination d'un directeur d'études à la direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion.

Par décret présidentiel du 16 Dhou El Hidja 1425 correspondant au 26 janvier 2005, M. Ahmed Bensaada est nommé directeur d'études à la direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion.